

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription au stage sous-entend l'acceptation du règlement intérieur.

Joindre certificat médical d'aptitude à la danse (obligatoire)

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Tel : _____

Email : _____

Je choisis le forfait suivant - nombre de jours :

N°1 σ N°2 σ N°3 σ N°4 σ

Je choisis le niveau suivant : Niveau 1 Intermédiaire à partir de 9 ans σ Niveau 2 avancé σ

Règlement sur place, chèque ou espèces. Arrhes 30% pour valider l'inscription.

Autorisation parentale (Pour les mineurs uniquement) Je soussigné(e)

_____ Père, Mère ou tuteur légal
de _____

Déclare accepter le règlement intérieur, autorise mon enfant à participer au stage du 27 au 30 août 2024 à Ajaccio.

Autorise les responsables à faire pratiquer tous les soins ou interventions médicales qui apparaîtraient nécessaires à sa santé ou en cas d'accident. Téléphone de(s) personnes à prévenir :

J'atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre indication à la pratique de la danse. Joindre un certificat médical. J'engage ma responsabilité lorsque la sienne est engagée

Date _____ **Signature : (Lu et approuvé)**

L'inscription

Remplir la fiche d'inscription en signant l'autorisation parentale pour les mineurs. Joindre le règlement à l'ordre de «Académie de Danse».

Règlement intérieur

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Seul le règlement de la totalité du stage rend l'inscription définitive. En cas de désistement, les arrhes (30%) ne seront pas remboursées. Tout stage commencé est dû intégralement.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure en cas de force majeure tout stagiaire qui ne respecterait pas le règlement intérieur, de procéder au changement de niveau d'un stagiaire. Toute personne admise dans les lieux du stage doit respecter le plus grand silence pendant les cours, sous peine d'exclusion. **Les organisateurs déclinent toute responsabilité envers les stagiaires hors les locaux du stage, ainsi qu'en cas de vol : les vestiaires n'étant pas surveillés il est conseillé de ne pas y laisser d'objets de valeur ou d'argent.**